MINISTÈRE ACADÉMIE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DIPLOME DU BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE

Vu le procès-verbal de l'examen du baccalauréat technologique établi le 22 juin 2016 par le président du jury, enseignant-chercheur. Vu la convention État-Polynésie française nº HC/56-07 du 04 avril 2007 relative à l'Éducation en Polynésie française

Le diplôme du baccalauréat technologique

en série SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION

spécialité SYSTEMES D'INFORMATION DE GESTION,

avec mention ASSEZ BIEN

est délivré au titre de la session 2016

Monsieur PETERANO TEREHAUNUI ANTHONY

9 octobre 1998, à PAPEETE - TAHITI, POLYNESIE FRANÇAISE (987)

confère le grade de bachelier, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Papeete (Tahiti), le 12 octobre 2016

Pour le Ministre de l'Education nationale et par délégation le Viçe-recteur de Polynésie française,

La Ministre en charge de l'Éducation en Polynésie française supérieur, de la jeunesse et des sports

Nicole SANQUER-FAREATA

Signature du titulaire,

Nº 160144130256

Il est rappelé que les fraudes et tentatives de fraude sont passibles de sanctions pénales (*) et peuvent conduire à la suspension de l'instruction ou des droits dont le bénéfice était demandé (*) dans les conditions prévues aux articles 313-1, 313-3, 433-19 et 441-7 du code pénal

Vous êtes prié de faire des photocopies : il ne sera pas délivré de duplicata